



Curtobacterium flaccumfaciens

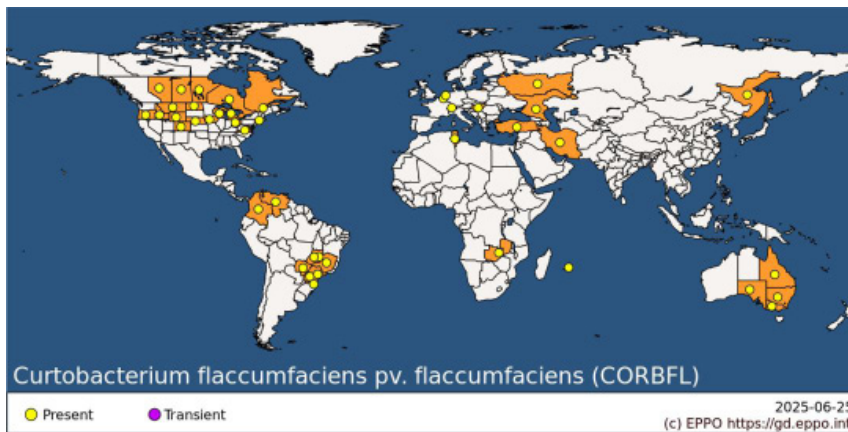
IDENTITE

Nom commun : flétrissement bactérien du haricot

Taxonomie : bactérie

Statut : organisme de quarantaine

DISTRIBUTION



HÔTES

Légumineuses de la famille des Fabacées (haricot, pois, soja, fève, féverole, etc).



BIOLOGIE

Curtobacterium flaccumfaciens se conserve dans les semences infectées, les résidus végétaux ou le sol où elle peut survivre au moins deux hivers. La bactérie pénètre dans la plante hôte, souvent par les blessures, puis colonise les tissus vasculaires, en particulier le xylème. La dissémination se fait principalement par les semences, mais aussi par les outils agricoles ou les éclaboussures d'eau. À la mort de la plante, la bactérie retourne dans l'environnement, assurant ainsi la continuité de son cycle.

SYMPTOMES ET DEGATS

La bactérie provoque des dégâts importants sur diverses légumineuses, notamment le haricot. Elle se multiplie dans le xylème, perturbant le transport de l'eau, ce qui entraîne un flétrissement progressif des feuilles surtout en journée, des taches nécrotiques, un jaunissement et parfois une déformation des gousses.

Les plantes infectées présentent une croissance réduite et une production de graines altérée. La maladie peut causer des pertes de rendement importantes, surtout lorsque l'infection provient de semences contaminées, favorisant une propagation rapide au sein des cultures.



SOURCE DES PHOTOS

<https://gd.eppo.int>

STATUT ET SITUATION

Cette bactérie originaire d'Amérique du nord est classée organisme de quarantaine pour l'Union européenne. Une détection avait été faite en Belgique en 2021 sur fève. Courant 2024, les autorités néerlandaises ont déclaré un premier foyer dans trois parcelles de haricot. L'enquête a permis d'établir l'origine avec plusieurs lots de semences importés des États-Unis d'Amérique qui se sont avérés contaminés. Ces lots ont également été expédiés vers d'autres États membres dont la France.

La Suisse a détecté également des foyers courant août et septembre 2024 sur quatre champs.

En cas de suspicion, contactez nous :

DRIAAF Île-de-France
Service régional de l'alimentation - pôle phytosanitaire
10 rue du séminaire 94516 RUNGIS cedex
Tél : 01 41 73 48 00
sante-des-vegetaux-sral.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr

